
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 1

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– DEUXIÈME GROUPE D’OPPOSITION –

VOLUME 1

TABLE DES MATIÈRES DE L’ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
1. Pour les années 2017, 2018 et 2019, le nombre (et en pourcentage) de vérifications (ou de contrôle) de facturation fait par la RAMQ concernant les médecins omnipraticiens, les médecins spécialistes, les optométristes, les chirurgies dentistes et spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale, les pharmaciens, les fabricants grossistes et intermédiaire en médicament et autres tiers (agences de facturation). Le nombre et le pourcentage de facturation refusée et les montants récupérés par ces vérifications.	5
2. Le coût pour la RAMQ d’un patient traité en anesthésie générale dans un centre universitaire et le coût pour la RAMQ d’un patient traité en anesthésie générale à la clinique Opéra MD.	7
3. Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement et par région (cible visées, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer le total par région et le total national.	8
4. Plan d’action en santé mentale 2015-2020 : tableau de bord/bilan détaillé, par catégorie d’action, de travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	9
5. Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS par le biais du PSOC (organismes à rayonnement national et organismes à rayonnement régional) et montant de subventions octroyées par organisme, par région et au total, en 2019-2020.	10
6. Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyée par le PSOC en 2010-2020 et prévisions pour 2020-2021.	11
7. Nombre et liste des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, par région, et sommes leur ayant été octroyés, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	12
8. Nombre de préposés aux bénéficiaires, d’infirmière.s, d’infirmière.s praticiennes, de psychologues, de travailleurs.ses sociales, par types d’établissement et par région pour les trois dernières années.	13
9. Nombre de proches aidants ayant reçu un soutien et les montants octroyés en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021. Si l’information n’est pas disponible, préciser pourquoi.	14
10. Nombre de proches aidants en attente de soutien au 31 mars 2020.	15

11.	Ventilation des sommes dévolues en développement pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.	16
12.	Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.	17
13.	Liste d'attente, par région, en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par groupe d'âge, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	18
14.	Détail de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CISSS-CIUSSS et les centres jeunesse.	19
15.	Nombre de fugues des centres jeunesse, par centre jeunesse et par année, au cours des cinq dernières années.	20
16.	Indiquer la croissance, en pourcentage, de coûts des médicaments assurés pour chaque année depuis 1997. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.	21
17.	Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'Assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies.	22
18.	Pour la rémunération des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes, indiquer : a. le budget total pour 2019-2020 et indiquer la comparaison avec 2020-2021. b. la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2020-2021.	23
19.	Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste et d'un omnipraticien, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	24
20.	Liste de critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins.	25
21.	Nombre de médecins actifs en CLSC, CH et en CHSLD, etc., et ce, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020.	28
22.	Dépenses totales en médicaments neuropsychiatriques (ou autre catégorie assimilée) et nombre de prescriptions, de 2012-2013 à 2019-2020.	29
23.	Proportion de la population assurée au régime public d'assurance médicaments du Québec ayant fait usage d'antidépresseurs, en %, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	30
24.	Proportion de la population assurée au régime public d'assurance médicaments du Québec ayant fait usage d'antipsychotiques, en %, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	31
25.	Proportion de la population assurée au régime public d'assurance médicaments du Québec ayant fait usage d'anxiolytiques, en %, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	32
26.	Ventilation des dépenses au programme de santé mentale pour chaque région, par établissement, incluant les CLSC, de 2012-2013 à 2019-2020.	33
27.	Ventilation des dépenses en hébergement pour le programme de santé mentale, notamment les ressources intermédiaires et les ressources de type familial, de 2012-2013 à 2019-2020.	34
28.	Ventilation des dépenses des instituts universitaires en santé mentale.	35

29.	Liste des organismes communautaires en santé mentale financés par le PSOC, avec les subventions obtenues, de 2012-2013 à 2029-2020.	36
30.	Évolution de la proportion du PSOC consacrée aux organismes communautaires en santé mentale, de 2012-2013 à 2019-2020.	37
31.	Dépenses pour le programme de santé mentale par habitant, en \$, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	38
32.	Dépenses consacrées aux organismes communautaires, en % du total des dépenses pour le programme de santé mentale, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	39
33.	Dépenses pour le programme de santé mentale, en % du total des dépenses pour l'ensemble des programmes-services, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	40
34.	Nombre de psychiatres (rémunérés à l'acte, en ETC), pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	41
35.	Nombre de psychologues, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	42
36.	Nombre d'intervenants de première ligne dans les équipes de santé mentale en CSSS (en ETC), pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	43
37.	Nombre d'infirmières pratiquant dans le secteur de la santé mentale, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	44
38.	Nombre de places destinées aux adultes ayant un diagnostic psychiatrique, au sein des CHSLD publics et privés conventionnés, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	45
39.	Nombre de places au sein des ressources intermédiaires destinées aux individus atteints de troubles mentaux, pour 100 000 habitants pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	47
40.	Nombre de places au sein des ressources de type familial destinées aux individus atteints de troubles mentaux, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	48
41.	Nombre de places en soutien d'intensité variable dans la communauté, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	49
42.	Nombre de places en suivi intensif dans le milieu, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.	50
43.	Proportion des interventions en santé mentale, en % du total des interventions en CLSC, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	51
44.	Proportion d'utilisateurs dont le délai d'accès aux services de deuxième ou de troisièmes lignes en santé mentale est supérieur à 60 jours, en %, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	52

45.	Délai moyen d'attente de l'utilisateur pour une première intervention (évaluation ou action) en santé mentale, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	53
46.	Proportion des séjours de 12 heures et plus sur civière à l'urgence pour des raisons de santé mentale, en %, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	54
47.	Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux généraux, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	55
48.	Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	57
50.	Liste de critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins.	58
52.	Nombre de lits occupés et inoccupés dans les hôpitaux du Québec pour 31 mars 2019.	59
53.	Délai moyen d'attente de l'utilisateur pour une première intervention (évaluation ou action) en santé mentale, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	62
54.	Proportion des séjours de 12 heures et plus sur civière à l'urgence pour des raisons de santé mentale, en %, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	63
55.	Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux généraux, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	64
56.	Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.	65
57.	Au 31 mars 2019, par région, par territoire de CISSS-CIUSSS, fournir les données pour les CHSLD, CHSLD privé, les Ressources intermédiaires (RI), et les Ressources de type familial (RTF) : a. Le nombre de CHSLD, de RI et de RTF. b. Le nombre de lits dans les CHSLD, RI, RTF. c. Le nombre de places occupées d. Le nombre de personnes en attente e. Le nombre de places vacantes f. Le portrait de la population hébergée en CHSLD, RI et RTF.	66
58.	Les montants dépensés dans le cadre du Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie (PQPTM) pour les années 2017, 2018, 2019 et les prévisions pour 2020.	67
59.	Les montants dépensés dans le cadre du Programme public de psychothérapie pour les années 2017, 2018, 2019 et les prévisions pour 2020.	68
60.	Les montants octroyés à l'assurance salaire pour les préposés aux bénéficiaires, pour les infirmières, les infirmières auxiliaires, les infirmières praticiennes spécialisées, les auxiliaires en santé et services sociaux, les intervenant.es à la Protection de la jeunesse et pour l'ensemble des professionnels de la santé et du personnel soignant pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2020.	69

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 1

Pour les années 2017, 2018 et 2019, le nombre (et en pourcentage) de vérifications (ou de contrôle) de facturation fait par la RAMQ concernant les médecins omnipraticiens, les médecins spécialistes, les optométristes, les chirurgiens dentistes et spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale, les pharmaciens, les fabricants grossistes et intermédiaire en médicament et autres tiers (agences de facturation). Le nombre et le pourcentage de facturation refusée et les montants récupérés par ces vérifications.

RÉPONSE NO 1

Contrôles effectués¹ et montant récupéré²

Catégorie	2019-2020 ³		
	Nb de contrôles	% de professionnels contrôlés ⁴	Montant récupéré
Médecins omnipraticiens	792	8,08 %	625 479 \$
Médecins spécialistes	1 698		3 546 969 \$
Optométristes	2	0,96 %	7 000 \$
Chirurgiens dentistes et spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale	62		213 666 \$
Pharmacies (raisons sociales)	3 132	88,00 % ⁴	2 254 883 \$
Fabricants, grossistes et intermédiaires en médicaments	155	n.d	20 200 000 \$
Tiers - agences de facturation	0	n.d	s.o

¹ Les contrôles réfèrent aux vérifications, inspections et enquêtes administratives terminées au cours de l’année de référence. Exclus les frais facturés aux personnes assurées.

² Montant réclamé par lettre de décision ou transactions et quittances.

³ Les vérifications et les montants inhérents récupérés sont compilés de façon distincte pour les médecins omnipraticiens et spécialistes depuis 2019-2020.

⁴ Pharmacies vérifiées en matière de facturation uniquement.

Facturation refusée aux contrôles systémiques

Catégorie	2019-2020	
	Nb contrôles	Montant cumulatif refusé
Médecins omnipraticiens	5 975	43 291 603 \$ (2,18 %)
Médecins spécialistes		53 241 626 \$ (1,32 %)
Optométristes	122	1 203 908 \$ (1,18 %)
Chirurgiens dentistes et spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale	496	2 717 509 \$ (1,87 %)
Dispensateurs de services assurés- denturologistes	30	211 184 \$ (2,61 %)
Pharmacies (raisons sociales) ⁵	PME: 487 CIP: 617	s.o.

⁵ PME : Patients et médicament d’exception; CIP : Communication interactive avec les pharmacies

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 2

Le coût pour la RAMQ d'un patient traité en anesthésie générale dans un centre universitaire et le coût pour la RAMQ d'un patient traité en anesthésie générale à la clinique Opéra MD.

.....

RÉPONSE NO 2

Le MSSS n'a pas d'informations sur les coûts des services rendus à la Clinique Opéra MD.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 3

Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visées, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer total par région et total national.

RÉPONSE NO 3

La réponse est fournie à la question no 78 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 4

Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : tableau de bord/bilan détaillé, par catégorie d'action, de travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 4

La réponse est fournie à la question n° 334 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 5

Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS par le biais du PSOC (organismes à rayonnement national et organismes à rayonnement régional) et montant de subventions octroyées par organisme, par région et au total, en 2019-2020.

.....

RÉPONSE NO 5

La réponse est fournie à la question n° 360 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 6

Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyée par le PSOC en 2010-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 6

La réponse est fournie à la question n° 361 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 7

Nombre et liste des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, par région, et sommes leur ayant été octroyés, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 7

La réponse est fournie à la question n° 350 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 8

Nombre de préposés aux bénéficiaires, d’infirmièr.es, d’infirmièr.es praticiennes, de psychologues, de travailleurs.ses sociales, par types d’établissement et par région pour les trois dernières années.

RÉPONSE NO 8

Nombre de préposés aux bénéficiaires, d’infirmières, d’infirmières praticiennes, de psychologues, de travailleurs sociaux en ETC par région en 2018-2019

Région	Préposés aux bénéficiaires	Infirmières	Travailleurs sociaux
01 - Bas-Saint-Laurent	647	1 258	191
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	830	1 909	302
03 - Capitale-Nationale	3 058	6 364	811
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	1 811	2 838	389
05 - Estrie	1 789	2 828	481
06 - Montréal	11 342	15 774	2 112
07 - Outaouais	1 161	1 592	287
08 - Abitibi-Témiscamingue	535	845	161
09 - Côte-Nord	304	571	92
10 - Nord-du-Québec	29	115	17
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	351	687	117
12 - Chaudière-Appalaches	1 285	2 043	377
13 - Laval	1 157	1 541	340
14 - Lanaudière	1 424	1 881	294
15 - Laurentides	1 743	2 257	427
16 - Montérégie	4 083	5 237	888
17 - Nunavik	96	189	32
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	56	216	15
Total	31 701	48 145	7 333

Les données sur les infirmières praticiennes sont incluses avec celles des infirmières.
Pour les psychologues, la réponse est fournie à la question 162 des questions particulières en Santé et services sociaux de l’Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 9

Nombre de proches aidants ayant reçu un soutien et les montants octroyés en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021. Si l'information n'est pas disponible, préciser pourquoi.

.....

RÉPONSE NO 9

La réponse est fournie aux questions n° 199 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 10

Nombre de proches aidants en attente de soutien au 31 mars 2020.

.....

RÉPONSE NO 10

La réponse à cette question est fournie à la question n° 200 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 11

Ventilation des sommes dévolues en développement pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, pour les jeunes en difficulté, par région, par établissement.

.....

RÉPONSE NO 11

La réponse est fournie à la réponse n° 378 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 12

Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.

RÉPONSE NO 12

La réponse à cette question est fournie à la question no 379 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 13

Listes d'attente, par région, en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par groupe d'âge, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 13

La réponse est fournie à la question n° 380 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 14

Détail de l'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CISSS-CIUSSS et les centres jeunesse.

RÉPONSE NO 14

Cette information n'est pas disponible. Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne connaît pas la politique susmentionnée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 15

Nombre de fugues des centres jeunesse, par centre jeunesse et par année, au cours des cinq dernières années.

.....

RÉPONSE NO 15

La réponse est fournie à la réponse n° 384 des questions particulières du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 16

Indiquer la croissance, en pourcentage, de coûts des médicaments assurés pour chaque année depuis 1997. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 16

La réponse est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière numéro 14 de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 17

Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'Assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies.

.....

RÉPONSE NO 17

La réponse est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière numéro 15 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 18

Pour la rémunération des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes, indiquer :

- a. le budget total pour 2019-2020 et indiquer la comparaison avec 2020-2021
- b. la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2020-2021

.....

RÉPONSE NO 18

La réponse est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec aux questions particulières numéro 21 et 22 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 19

Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste et d'un omnipraticien, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique

.....

RÉPONSE NO 19

La réponse est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec aux questions particulières numéro 23 et 24 de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 20

Liste de critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins.

RÉPONSE NO 20

Les critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins sont basés sur l'identification des situations présentant des risques de non-conformité, de pratiques abusives ou frauduleuses. La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) établit sa stratégie de priorisation des contrôles en fonction d'une analyse des risques.

L'identification des situations à risque provient de différentes sources d'information. L'évolution ou la modification des ententes négociées, les analyses actuarielles de la facturation des médecins, les situations questionnables par les experts cliniques, les dénonciations, la réception des appels de professionnels au centre d'assistance de la RAMQ sont autant d'intrants qui permettent d'identifier des situations qui peuvent représenter des risques de facturation non conforme, abusive ou frauduleuse.

Chacune des situations est analysée afin d'identifier l'ampleur et la probabilité du risque encouru lors du paiement aux médecins. À la suite de ces analyses de risques, les décisions sont prises afin de déterminer le plan d'action à mettre en place.

La RAMQ agit par la suite sur deux types de vérification, soit les mesures de contrôle systémique et spécifique.

Les mesures de contrôle systématique visent l'ensemble de la facturation des professionnels de la santé ou l'ensemble de la facturation d'une situation prévue par une entente. Les contrôles systémiques sont réalisés manuellement, informatiquement, par échantillonnage ou par monitoring.

Les mesures de contrôle spécifique visent la facturation d'un professionnel ou d'un groupe restreint de professionnels pour lesquels des pratiques ont été identifiées comme étant à risque de non-conformité ou potentiellement abusives ou frauduleuses. Une vérification peut aussi être déclenchée à la suite d'une plainte ou d'une dénonciation.

Les mesures de contrôle spécifique se traduisent par des vérifications de services rendus auprès des personnes assurées, des inspections et des enquêtes administratives ou pénales. Finalement, les professionnels de la santé pour lesquels des pratiques sont non conformes, abusives ou frauduleuses sont soumis à des réclamations, des sanctions administratives pécuniaires ou des amendes.

Mesures systémiques

Les critères de vérification de la RAMQ pour l'application des mesures de contrôles systémiques sont déterminés de façon à s'assurer que la facturation des professionnels de la santé respecte les ententes négociées entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et les fédérations médicales.

En lien avec les contrôles informatiques, la RAMQ vérifie toutes les demandes de paiement qui lui sont transmises annuellement. Ce contrôle se fait de façon informatique et vérifie la présence et la validité de l'information inscrite sur la demande de paiement, par exemple :

- l'admissibilité des personnes ayant reçu les services au régime d'assurance maladie;
- l'admissibilité du médecin aux fins de facturation au Régime public;
- le lieu de dispensation du service;
- le contexte, par rapport aux patients ou à la période de la journée, dans lequel le service est facturé.

Le nouveau système de rémunération à l'acte pour les médecins est en place depuis le 4 avril 2016. Ce système informatique exige des professionnels ou de leur mandataire de fournir davantage d'éléments de facturation et de précisions quant au service fourni, ce qui permet une exploitation différente et plus diversifiée des données de facturation favorisant ainsi la mise en place d'outils de dépistage additionnels. Voici quelques exemples de validations effectuées par le système qui ne pouvaient être automatisées dans l'ancien :

- application, avant paiement, des contrôles sur le nombre maximum d'actes par professionnel, peu importe le nombre de patients;
- validation des maximums de services rendus par établissement;
- validation optimisée de la facturation des professionnels pour les personnes assurées qui sont dans un état requérant des soins urgents et qui ne sont pas en mesure de présenter leur carte d'assurance maladie;
- gestion automatisée du calcul et du contrôle des honoraires en fonction de l'horaire;
- retrait de la section des renseignements complémentaires (texte libre), qui oblige à saisir des champs d'information selon les situations propres à chaque professionnel et selon la nature de l'acte facturé.

Le système permet à la RAMQ de renforcer les contrôles de la facturation et d'élargir la portée de ses contrôles. Elle effectue ainsi davantage de validation automatisée sur des situations permises aux ententes, mais questionnables d'un point de vue de la pratique. L'introduction de nouvelles validations avant paiement est privilégiée de sorte que la RAMQ ne verse pas d'honoraires ou effectue des ajustements aux honoraires lorsque des vérifications supplémentaires sur une pratique questionnable sont ciblées par le système. Ces vérifications portent sur l'ensemble des demandes de paiement soumises annuellement à la RAMQ.

De plus, les fonctionnalités du système permettent désormais d'identifier, selon certains barèmes, une facturation hors normes et de demander aux professionnels des pièces justificatives permettant de valider la situation (ex. : nombre d'heures d'un anesthésiologiste dans une même journée).

En plus des mesures de contrôles des systèmes informatiques, la RAMQ systématise des mesures de contrôles manuelles, afin de vérifier la conformité de la rémunération versée. Par exemple, par la vérification des signatures sur les demandes de paiement des modes de rémunération autres que la rémunération à l'acte.

Échantillonnages

Cette mesure vise à établir un contrôle applicable à toutes les demandes de paiement et factures. Pour ce faire, la RAMQ crée et met en place des contrôles par échantillonnage en réalisant des vérifications aléatoires des demandes de paiement et des factures, en lien avec les risques potentiels identifiés. Ainsi, les professionnels identifiés comme plus à risque (ex. : ceux ayant un nombre élevé de journées de per diem sans acte) sont ciblés afin d'obtenir des pièces justificatives.

Mesures spécifiques

La RAMQ bonifie ses vérifications en appliquant des contrôles spécifiques sur des situations que les systèmes informatiques ne peuvent déceler. Par exemple, les contrôles spécifiques permettent à la RAMQ de s'assurer que :

- les services facturés correspondent aux services décrits par les médecins;

La validation de pièces justificatives, dont la consultation des dossiers cliniques, permet à la RAMQ de faire la concordance entre le service facturé et celui décrit par le médecin par le biais de sa note clinique.

- les services facturés correspondent aux services reçus par les patients.

La RAMQ fait parvenir, chaque année, des formulaires auprès des personnes assurées pour vérifier si le patient a bel et bien rencontré le médecin. Les vérifications des services rendus (VSR) étaient auparavant sélectionnées de façon purement aléatoire. Toutefois, la RAMQ a adapté sa façon de faire en septembre 2015 pour effectuer des VSR ciblées en procédant à la sélection parmi des situations jugées plus à risque.

Pour procéder à ces vérifications, la RAMQ analyse des profils statistiques pour détecter les médecins qui ont une facturation qui se démarque de leurs collègues. En effet, les outils de dépistage utilisés par la RAMQ lui permettent de cibler ces professionnels, ce qui peut mener à l'analyse des notes cliniques ou toute autre vérification pertinente dans le but de vérifier la conformité des services facturés.

Elle procède également à des enquêtes auprès des personnes assurées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 21

Nombre de médecins actifs en CLSC, CH et en CHSLD, etc., et ce, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020.

RÉPONSE NO 21

La réponse est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière numéro 25 de l'opposition officielle.

QUESTION NO 22

Dépenses totales en médicaments neuropsychiatriques (ou autre catégorie assimilée) et nombre de prescriptions, de 2012-2013 à 2019-2020.

RÉPONSE NO 22

Dépenses totales et nombre de services pour les médicaments psychotropes ¹

Période	Coût RAMQ	Nombre de services
2019-2020 ⁴	367 829 957,80 \$	31 072 547

¹ Les médicaments psychotropes sont des médicaments des classes AHF 28:16, 28:20, 28:24, 28:28 ou qui ont la dénomination commune 37872.

² Données en date du 24 mars 2019.

³ Le délai entre la date du service et la disponibilité des données sur les services pharmaceutiques est évalué à un mois.

⁴ Date de fin de couverture pour 2020, 31 mars.

QUESTION NO 23

Proportion de la population assurée au régime public d’assurance médicaments du Québec ayant fait usage d’antidépresseurs, en %, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 23

Proportion de la population assurée au RPAM¹ qui fait usage d’antidépresseurs²

Période	Antidépresseurs
2018-2019	16,20 %

¹ La population totale est représentée par tous les individus admis au régime public d’assurance médicaments au 31 mars de la période.

Les personnes suivantes sont admissibles au régime public d’assurance médicaments :

- personnes qui n’ont pas accès à un régime privé;
- personnes de 65 ans et plus qui n’adhèrent pas à un régime privé;
- prestataires d’une aide financière de dernier recours et certains autres détenteurs d’un carnet de réclamation.

² Les antidépresseurs sont les médicaments qui font partie de la classe AHF 28:16:04.

QUESTION NO 24

Proportion de la population assurée au régime public d’assurance médicaments du Québec ayant fait usage d'antipsychotiques, en %, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 24

Proportion de la population assurée au RPAM¹ qui fait usage d’antipsychotiques²

Période	Antipsychotiques
2018-2019	6,62 %

¹ La population totale est représentée par tous les individus admis au régime public d’assurance médicaments au 31 mars de la période.

Les personnes suivantes sont admissibles au régime public d’assurance médicaments :

- personnes qui n’ont pas accès à un régime privé;
- personnes de 65 ans et plus qui n’adhèrent pas à un régime privé;
- prestataires d’une aide financière de dernier recours et certains autres détenteurs d’un carnet de réclamation.

² Les antipsychotiques sont les médicaments qui font partie de la classe AHF 28:16:08.

QUESTION NO 25

Proportion de la population assurée au régime public d’assurance médicaments du Québec ayant fait usage d'anxiolytiques, en %, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 25

Proportion de la population assurée au RPAM¹ qui fait usage d’anxiolytiques²

Période	Anxiolytiques
2018-2019	13,22 %
2019-2020	12,47 %

¹ La population totale est représentée par tous les individus admis au régime public d’assurance médicaments au 31 mars de la période.

Les personnes suivantes sont admissibles au régime public d’assurance médicaments :

- personnes qui n’ont pas accès à un régime privé;
- personnes de 65 ans et plus qui n’adhèrent pas à un régime privé;
- prestataires d’une aide financière de dernier recours et certains autres détenteurs d’un carnet de réclamation.

² Les anxiolytiques sont les médicaments qui font partie de la classe AHF 28:24 ou qui ont une dénomination commune 37872.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 26

Ventilation des dépenses au programme de santé mentale pour chaque région, par établissement, incluant les CLSC, de 2012-2013 à 2019-2020.

RÉPONSE NO 26

La réponse est fournie à la question n° 328 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 27

Ventilation des dépenses en hébergement pour le programme de santé mentale, notamment les ressources intermédiaires et les ressources de type familial, de 2012-2013 à 2019-2020.

.....

RÉPONSE NO 27

Services d'hébergement et ressources intermédiaires	
2013-2014	281 443 647 \$
2014-2015	287 222 002 \$
2015-2016	286 650 381 \$
2016-2017	285 313 577 \$
2017-2018	293 291 678 \$
2018-2019	312 121 599 \$
Source : contour (portrait SM)	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 28

Ventilation des dépenses des instituts universitaires en santé mentale

.....

RÉPONSE NO 28

Aucune ventilation n'est actuellement disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 29

Liste des organismes communautaires en santé mentale financés par le PSOC, avec les subventions obtenues de 2012-2013 à 2029-2020.

.....

RÉPONSE NO 29

La réponse est fournie à la question n° 364 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 30

Évolution de la proportion du PSOC consacrée aux organismes communautaires en santé mentale, de 2012-2013 à 2019-2020.

RÉPONSE NO 30

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

Évolution de la proportion du PSOC consacrée aux organismes communautaires en santé mentale

Exercice financier	PSOC	Santé mentale	Proportion
2019-2020 *	665 981 259 \$	122 607 804 \$	19,21 %

* Selon le système budgétaire financier régionalisé (SBFR) au 31 mars 2020.

Les données pour les années antérieures sont disponibles dans les cahiers d’étude des crédits d’exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 31

Dépenses pour le programme de santé mentale par habitant, en \$, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 31

La réponse est fournie à la question n° 336 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 32

Dépenses consacrées aux organismes communautaires, en % du total des dépenses pour le programme de santé mentale, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 32

Proportion des dépenses des organismes
communautaires sur le total des dépenses
Programme Santé mentale

Région	2018-2019
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	9,7%
RSS 02 Saguenay--Lac-Saint-Jean	10,9%
RSS 03 Capitale-Nationale	9,5%
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	7,6%
RSS 05 Estrie	7,7%
RSS 06 Montréal	6,4%
RSS 07 Outaouais	9,7%
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	13,4%
RSS 09 Côte-Nord	12,9%
RSS 10 Nord-du-Québec	26,0%
RSS 11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	12,3%
RSS 12 Chaudière-Appalaches	8,9%
RSS 13 Laval	11,9%
RSS 14 Lanaudière	7,4%
RSS 15 Laurentides	4,6%
RSS 16 Montérégie	9,0%
TOTAL QUÉBEC	8,0%

QUESTION NO 33

Dépenses pour le programme de santé mentale, en % du total des dépenses pour l'ensemble des programmes-services, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

.....

RÉPONSE NO 33

La réponse est fournie à la question n° 335 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 34

Nombre de psychiatres (rémunérés à l'acte, en ETC), pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 34

Nombre de médecins psychiatres par 100 000 habitants selon la région, 2018-2019	
Région	2018-2019
01 Bas-Saint-Laurent	12,7
02 Saguenay - Lac-St-Jean	8,7
03 Capitale-Nationale	18,8
04 Mauricie et Centre-du-Québec	9,9
05 Estrie	13,8
06 Montréal	24,0
07 Outaouais	11,0
08 Abitibi-Témiscamingue	10,8
09 Côte-Nord	11,0
10 Nord-du-Québec	7,2
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	18,7
12 Chaudière-Appalaches	12,4
13 Laval	6,7
14 Lanaudière	9,1
15 Laurentides	7,4
16 Montérégie	10,0
17 Nunavik	-
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	-
Total	14,2

Source : MSSS, Données budgétaires 2018-2019 de la RAMQ

Un médecin est comptabilisé si sa rémunération est supérieure à 5 000 \$ et est considéré installé dans la région où il a facturé la majorité de ses revenus.

ISQ, estimations (2011-2018 : série produite en avril 2019) de population, pour le découpage géographique en vigueur en avril 2019.

Estimations de population révisées annuellement selon le territoire, le sexe et les groupes d'âge spécifiques, au 1er juillet, 2011 à 2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 35

Nombre de psychologues, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010

.....

RÉPONSE NO 35

Nombre d’ETC de psychologues dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux au 31 mars 2019 par 100 000 habitants, par région sociosanitaire

Région	ETC/100 000 hab.
01 - Bas-Saint-Laurent	19
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	27
03 - Capitale-Nationale	32
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	22
05 - Estrie	13
06 - Montréal	26
07 - Outaouais	11
08 - Abitibi-Témiscamingue	19
09 - Côte-Nord	17
10 - Nord-du-Québec	39
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	28
12 - Chaudière-Appalaches	20
13 - Laval	12
14 - Lanaudière	14
15 - Laurentides	12
16 - Montérégie	14
17 - Nunavik	15
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	17
Total	20

Pour les psychologues, le nombre d’ETC est fourni à la question 162 des questions particulières de l’Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 36

Nombre d'intervenants de première ligne dans les équipes de santé mentale en CSSS (en ETC), pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010

RÉPONSE NO 36

Les données disponibles ne permettent pas de distinguer les intervenants de première ligne dans les équipes de santé mentale. En 2018-2019, le nombre d'ETC en santé mentale¹, en excluant le personnel de soutien et le personnel d'encadrement, est estimé à 9 492.

¹ Sur la base des centres d'activités du programme santé mentale tel que défini dans les rapports financiers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 37

Nombre d'infirmières pratiquant dans le secteur de la santé mentale, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.

.....

RÉPONSE NO 37

Le nombre d'infirmières en santé mentale¹ dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux est estimé à 3 198 ETC en 2018-2019, soit 38 ETC pour 100 000 habitants.

¹ Sur la base des centres d'activités du programme santé mentale tel que défini dans les rapports financiers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 38

Nombre de places destinées aux adultes ayant un diagnostic psychiatrique, au sein des CHSLD publics et privés conventionnés, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 38

Les données au 31 mars 2019, par région et au total pour le Québec, sont fournies dans le document ci-après.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020 - QUESTIONS PARTICULIÈRES

QUESTION NO. 38

Nombre de lits en santé mentale en CHSLD au 31 mars 2019

RSS	Région	Lits d'hébergement en santé mentale
1	Bas-Saint-Laurent	42
2	Saguenay – Lac-Saint-Jean	5
3	Capitale-Nationale	154
4	Mauricie et Centre-du-Québec	45
5	Estrie	60
6	Montréal	348
7	Outaouais	0
8	Abitibi-Témiscamingue	13
9	Côte-Nord	0
10	Nord-du-Québec	0
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madelaine	2
12	Chaudière-Appalaches	0
13	Laval	21
14	Lanaudière	64
15	Laurentides	0
16	Montérégie	30
17	Nunavik	0
18	Terre-Cries-de-la-Baie-James	0
Total pour l'ensemble des régions		784

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 39

Nombre de places au sein des ressources intermédiaires destinées aux individus atteints de troubles mentaux, pour 100 000 habitants pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 39

Nombre de places en ressources intermédiaires en santé mentale par région sociosanitaire au 31 mars 2019

	Nombre de places
01- BAS-SAINT-LAURENT	111
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	111
03- CAPITALE-NATIONALE	373
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	251
05- ESTRIE	78
06- MONTRÉAL	1 177
07- OUTAOUAIS	88
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	19
09- CÔTE-NORD	31
10- NORD-DU-QUÉBEC	5
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	36
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	53
13- LAVAL	211
14- LANAUDIÈRE	120
15- LAURENTIDES	156
16- MONTÉRÉGIE	339
Total	3 159

Source : Requêtes trimestrielles Loi49_R1 et Loi49_R2 du SIRTf au 31 mars 2019.

QUESTION NO 40

Nombre de places au sein des ressources de type familial destinées aux individus atteints de troubles mentaux, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 40

Nombre de places en ressources de type familial en santé mentale
par région sociosanitaire au 31 mars 2019

	Nombre de places
01- BAS-SAINT-LAURENT	113
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	41
03- CAPITALE-NATIONALE	144
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	310
05- ESTRIE	13
06- MONTRÉAL	625
07- OUTAOUAIS	55
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	50
09- CÔTE-NORD	44
10- NORD-DU-QUÉBEC	
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	33
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	206
13- LAVAL	90
14- LANAUDIÈRE	186
15- LAURENTIDES	76
16- MONTÉRÉGIE	421
Total	2 407

Source : Requêtes trimestrielles Loi49_R1 et Loi49_R2 du SIRTF au 31 mars 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 41

Nombre de places en soutien d'intensité variable dans la communauté, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 41

RTS	Nombre de places SIV au 31 mars 2019	Nombre de places SIV/100 000 habitants
011 RTS du Bas-Saint-Laurent	370,8	187,86
021 RTS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	610,2	219,97
031 RTS de la Capitale-Nationale	1 795,5	240,96
041 RTS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	910,8	176,28
051 RTS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke	779,4	160,83
061 RTS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	306	82
062 RTS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	360	99,45
063 RTS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	243	77,76
064 RTS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	414	93,07
065 RTS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	324	60,35
071 RTS de l'Outaouais	640,8	163,96
081 RTS de l'Abitibi-Témiscamingue	313,2	212,33
091 RTS de la Côte-Nord	176,4	193,39
100 Nord-du-Québec	18	129,24
111 RTS de la Gaspésie	234	299,39
112 RTS des Îles	18	143,42
121 RTS de Chaudière-Appalaches	876,6	205,71
131 RTS de Laval	450	103,96
141 RTS de Lanaudière	729	143,52
151 RTS des Laurentides	959,4	157,02
161 RTS de la Montérégie-Centre	655,2	160,31
162 RTS de la Montérégie-Est	606,6	115,56
163 RTS de la Montérégie-Ouest	565,2	122,2
Total province Québec	12 356,1	147,8

Les données pour les années antérieures sont disponibles dans les cahiers d’étude des crédits d’exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 42

Nombre de places en suivi intensif dans le milieu, pour 100 000 habitants, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, au 31 mars 2019 et pour toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 42

Nom RTS	Nombre de places SIM au 31 mars 2019	Nombre de places SIM/100000 habitants
011 RTS du Bas-Saint-Laurent	183,6	93,02
021 RTS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	106,2	38,28
031 RTS de la Capitale-Nationale	540	72,47
041 RTS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	374,4	72,47
051 RTS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke	243	50,14
061 RTS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	360	96,47
062 RTS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	234	64,64
063 RTS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	144	46,08
064 RTS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	234	52,61
065 RTS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	279	51,97
071 RTS de l'Outaouais	196,2	50,2
081 RTS de l'Abitibi-Témiscamingue	0	0,00
091 RTS de la Côte-Nord	0	0,00
100 Nord-du-Québec	0	0,00
111 RTS de la Gaspésie	0	0,00
112 RTS des Îles	2,7	21,51
121 RTS de Chaudière-Appalaches	226,8	53,22
131 RTS de Laval	205,2	47,41
141 RTS de Lanaudière	290,7	57,23
151 RTS des Laurentides	342	55,97
161 RTS de la Montérégie-Centre	286,2	70,02
162 RTS de la Montérégie-Est	266,4	50,75
163 RTS de la Montérégie-Ouest	267,3	57,79
Total province Québec	4 781,7	57,2

Les données pour les années antérieures sont disponibles dans les cahiers d’étude des crédits d’exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 43

Proportion des interventions en santé mentale, en % du total des interventions en CLSC, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 43

Il existe trois types d'intervention en santé mentale offertes en CLSC. La proportion de chacune d'elles se décline comme suit :

- Individuelles : 5,37%
- Couple : 4,61%
- Familles: 2,66%

Les données par région administrative ne sont pas disponibles.

Les données pour les années antérieures sont disponibles dans les cahiers d'étude des crédits d'exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 44

Proportion d'usagers dont le délai d'accès aux services de deuxième ou de troisièmes lignes en santé mentale est supérieur à 60 jours, en %, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 44

Les données ne sont pas disponibles.

QUESTION NO 45

Délai moyen d'attente de l'usager pour une première intervention (évaluation ou action) en santé mentale, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 45

DÉLAI D’ACCÈS MOYEN POUR DES SERVICES EN SANTÉ MENTALE, EN 2019-2020

Région	Délai d'accès moyen de l'usager (jrs)
Bas St-Laurent	52,5
Saguenay-Lac-St-Jean	33,1
Capitale-Nationale	51,8
Mauricie-Centre-du-Québec	31,9
Estrie	28,3
Montréal	32,9
Outaouais	33,7
Abitibi-Témiscamingue	59,7
Côte-Nord	45,3
CRSSS Baie-James	35,1
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	53,0
Chaudière-Appalaches	42,9
Laval	54,4
Lanaudière	24,3
Laurentides	32,9
Montréal	37,9
Total provincial	36,3

Les données pour les années antérieures sont disponibles dans les cahiers d’étude des crédits d’exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 46

Proportion des séjours de 12 heures et plus sur civière à l’urgence pour des raisons de santé mentale, en %, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 46

Les données provenant de la banque des données communes des urgences sont inscrites dans le tableau ci-dessous.

Santé mentale séjours Périodes 1 à 13		
Année 2018-2019	Patients sur civière	
	Séjour 12 heures ou plus	
	n	%
Ensemble du Québec		
Ensemble du Québec	67 389	53.5 %
Sommaire: 01		
CISSS du Bas-Saint-Laurent	410	21.0 %
Sommaire: 02		
CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 306	25.4 %
Sommaire: 03		
Québec	8 847	54.9 %
Sommaire: 04		
CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	3 913	43.5 %
Sommaire: 05		
CIUSSS de l’Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke	4 090	48.1 %
Sommaire: 06		
Montréal	21 486	55.0 %
Sommaire: 07		
CISSS de l’Outaouais	3 231	60.5 %
Sommaire: 08		
CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue	563	35.6 %
Sommaire: 09		
CISSS de la Côte-Nord	585	34.0 %
Sommaire: 11		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	503	43.5 %

QUESTION NO 47

Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux généraux, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 47

Les données relatives à la durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux généraux, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative en 2018-2019 sont fournies dans le tableau ci-dessous :

Réseau sociosanitaire de prestation de soins Année 2018-2019	Séjour moyen (jours)
01- Bas-Saint-Laurent	11,23
02- Saguenay–Lac-Saint-Jean	13,95
03- Capitale-Nationale	24,54
04- Mauricie et Centre-du-Québec	12,24
05- Estrie	21,85
06- Montréal	22,87
07- Outaouais	13,25
08- Abitibi-Témiscamingue	11,04
09- Côte-Nord	25,88
10- Nord-du-Québec	8,10
11- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15,07
12- Chaudière-Appalaches	15,47
13- Laval	22,82
14- Lanaudière	16,66
15- Laurentides	19,52
16- Montérégie	17,83
17- Nunavik	2,83
18- Terres-Cries-de-la-Baie-James	3,00
Ensemble du Québec	18,26

Source : Fichier Med-Écho, MSSS.

Notes :

Inclut les hospitalisations (type de soins = 1) par année financière, les soins généraux et spécialisés (SGS, ce sont des centres hospitaliers qui dispensent des soins aigus pour traiter une condition médicale) et les suites des soins aigus (SSA, il s'agit de centres hospitaliers qui dispensent la suite des soins aigus comme des soins de convalescence, de réadaptation, de gériatrie, etc.).

Inclut les codes suivants du chapitre du diagnostic principal : F00-F99
- Troubles mentaux et du comportement.

Sommaire: 12		
CISSS de Chaudière-Appalaches	2 639	57.1 %
Sommaire: 13		
CISSS de Laval	2 423	61.2 %
Sommaire: 14		
CISSS de Lanaudière	2 963	65.0 %
Sommaire: 15		
CISSS des Laurentides	5 407	64.8 %
Sommaire: 16		
Montréal	9 023	60.6 %

Pour toute autre information concernant les années antérieures, vous référer aux questions des années antérieures.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 48

Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 48

Les données relatives à la durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative en 2018-2019 sont fournies dans le tableau ci-dessous :

RSS de prestation de soins Année 2018-2019	Séjour moyen (jours)
03- Capitale-Nationale	40,15
04- Mauricie et Centre-du-Québec	52,94
06- Montréal	49,56
07- Outaouais	38,53
08- Abitibi-Témiscamingue	33,83
11- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	22,40
Ensemble du Québec	45,51

Source : Fichier Med-Écho, MSSS.

Notes :

- Inclut les hospitalisations (type de soins=1) par année financière et les soins psychiatriques (PSY, ce sont des centres hospitaliers qui ont un permis de classe psychiatrique ou qui ont uniquement des lits de psychiatrie).
- Inclut les codes suivants du chapitre du diagnostic principal : F00-F99
- Troubles mentaux et du comportement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 50

Liste de critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins.

.....

RÉPONSE NO 50

La réponse fournie à la question no 20 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

QUESTION NO 52

Nombre de lits occupés et inoccupés dans les hôpitaux du Québec au 31 mars 2019.

.....

RÉPONSE NO 52

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-après.

Nombre de lits dressés¹ au 31 mars 2019 en soins de psychiatrie et en soins de santé physique et de gériatrie² au sein des établissements publics du réseau sociosanitaire, Québec³

Établissement		Nombre de
No	Nom	lits 2019
Ensemble du Québec		19275
01 Bas-Saint-Laurent		475
11045119	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	475
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		816
11045127	CIUSSS DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN	816
03 Capitale-Nationale		2231
11045051	CHU DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL	1207
11045135	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	697
13623616	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL	327
04 Mauricie-Centre-du-Québec		1179
11045143	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	1179
05 Estrie		1077
11045150	CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	1077
06 Montréal		6504
11042918	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL	693
11045168	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	903
11045176	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	731
11045184	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	679
11045192	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	862
11045200	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1126
12431656	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	153
12599213	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTE MCGILL	804
12694659	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	286
12797577	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	267
07 Outaouais		771
11045218	CISSS DE L'OUTAOUAIS	771
08 Abitibi-Témiscamingue		357
11045226	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	357
09 Côte-Nord		238
11045234	CISSS DE LA CÔTE-NORD	238
10 Nord-du-Québec		38
11042686	CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES	38

Établissement		Nombre de
No	Nom	lits 2019
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		235
11044088	CISSS DES ÎLES	30
11045242	CISSS DE LA GASPÉSIE	205
12 Chaudière-Appalaches		604
11045333	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	604
13 Laval		695
11045267	CISSS DE LAVAL	695
14 Lanaudière		818
11045275	CISSS DE LANAUDIÈRE	818
15 Laurentides		1000
11045283	CISSS DES LAURENTIDES	1000
16 Montérégie		2218
11045291	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	851
11045309	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	821
11045317	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	546
17 Nunavik		19
18456327	CENTRE DE SANTE INUULITSIVIK - INUULITSIVIK HEALTHCENTER	19

¹ Ce sont des lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les établissements dans leur rapport statistique annuel.

² Dans ce tableau, les lits dressés en soins psychiatriques courte durée correspondent à la page 2, colonne 1, ligne 5 du AS-478 et les lits dressés en soins de santé physique et de gériatrie correspondent à la page 2, colonne 1, ligne 15 du AS-478.

³ Les données observées au 31 mars 2019 sont les plus récentes disponibles.

Source : Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478) (données telles que transmises par les établissements).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 53

Délai moyen d'attente de l'utilisateur pour une première intervention (évaluation ou action) en santé mentale, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

RÉPONSE NO 53

La réponse est fournie à la question n° 45 des questions particulières du Deuxième groupe de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 54

Proportion des séjours de 12 heures et plus sur civière à l'urgence pour des raisons de santé mentale, en %, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

.....

RÉPONSE NO 54

La réponse est fournie à la question n^o 46 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 55

Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux généraux, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

.....

RÉPONSE NO 55

La réponse à cette question est fournie à la question n° 47 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 56

Durée moyenne de séjour pour les hospitalisations en santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, en jours, pour tout le Québec et pour chaque région administrative, 2018-2019 et toutes les années depuis 2009-2010.

.....

RÉPONSE NO 56

La réponse à cette question est fournie à la question n° 48 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 57

Au 31 mars 2019, par région, par territoire de CISSSS-CIUSSS, fournir les données pour les CHSLD, CHSLD privé, les Ressources intermédiaires (RI), et les Ressources de type familial (RTF) :

- a) Le nombre de CHSLD, de RI et de RTF.
- b) Le nombre de lits dans les CHSLD, RI, RFT.
- c) Le nombre de places occupées
- d) Le nombre de personnes en attente
- e) Le nombre de places vacantes
- f) Le portrait de la population hébergée en CHSLD, RI et RTF

RÉPONSE NO 57

Les réponses à cette question se trouvent à la question 1 du cahier du Deuxième groupe de l'opposition volume 1 de l'étude de crédits 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 58

Les montants dépensés dans le cadre du Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie (PQPTM) pour les années 2017, 2018, 2019 et les prévisions pour 2020.

.....

RÉPONSE NO 58

La réponse est fournie à la question n° 339 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 59

Les montants dépensés dans le cadre du Programme public de psychothérapie pour les années 2017, 2018, 2019 et les prévisions pour 2020.

.....

RÉPONSE NO 59

La réponse est fournie à la question n° 339 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d’opposition

QUESTION NO 60

Les montants octroyés à l’assurance salaire pour les préposés aux bénéficiaires, pour les infirmières, les infirmières auxiliaires, les infirmières praticiennes spécialisés, les auxiliaires en santé et services sociaux, les intervenant.es à la Protection de la jeunesse et pour l’ensemble des professionnels de la santé et du personnel soignant pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2020.

.....

RÉPONSE NO 60

Montant versé en assurance salaire en 2018-2019 pour certains regroupements de titres d’emploi.

	Montant (en milliers de \$)
Infirmières	160 835
Autres personnels en soins infirmiers et cardio-respiratoires	58 350
Préposés aux bénéficiaires et auxiliaires aux services de santé et sociaux	92 253
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	144 347